

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique de l'énergie du climat et de la prévention des risques

Arrêté du 21 octobre 2024

fixant, au titre de l'année 2024, la composition du jury du concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités, pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

La ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu le code général de la fonction publique;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se préparer aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2009 modifié fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours d'ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts, du concours externe sur titres et travaux et du concours interne à caractère professionnel pour le recrutement dans le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts et fixant le nombre de postes ouverts,

ARRÊTENT:

Article 1^{er}

Le jury du concours externe sur titres et travaux ouvert par spécialités pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts est composé comme suit :

Présidente du jury:

Mme Christine BOUCHET, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts.

Membres du jury:

M. Vincent PIVETEAU, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en cas d'empêchement de la présidente du jury, assurera la présidence.

M. Benoît ARCHAMBAULT, ingénieur en chef des ponts, eaux et forêts,

Mme Cécile DUMAINE-ESCANDE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts,

M. Pierre DUSSORT, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts,

M. Bruno JANET, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts,

Mme Carole LENCK, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts,

M. Didier SOULAGE, ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe,

Mme Caroline VISTE-MARTIN, inspectrice de santé publique vétérinaire.

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 21 octobre 2024

La ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Pour la ministre et par délégation

L'adjointe au sous-directeur du recrutement et de la mobilité

Amélie LE NEST

2024.10.21 - 13:56:56

La ministre de l'agriculture,
de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Pour la ministre et par délégation

Le chef du service des ressources humaines
Xavier MAIRE

2024.10.17 - 11:34:45